

PORTEFEUILLE NEI **IMPACT** ÉQUILIBRÉ

Énoncé de politique de placement

Préparé pour :

Date :

Préparé par :

NEI

Objet : Énoncé de politique de placement

J'ai le plaisir de vous recommander le **Portefeuille NEI Impact équilibré** en fonction de votre profil d'investisseur, en tenant compte de votre situation personnelle dans son ensemble, qui ne se limite pas qu'à votre objectif de placement, à votre horizon de placement et à votre tolérance au risque. Vous trouverez ci-joint un énoncé de politique de placement détaillé pour le Portefeuille NEI Impact équilibré, lequel vous aidera à comprendre précisément comment votre portefeuille sera géré pour atteindre vos objectifs de placement.

Le Portefeuille NEI Impact équilibré, qui fait partie de la gamme de Portefeuilles d'impact NEI, est une solution tout-en-un qui donne accès à des investissements d'impact à l'échelle mondiale couvrant un éventail de thèmes liés à l'investissement responsable. Ce Portefeuille est une solution à gestion active qui assure en votre nom une répartition de l'actif, une diversification, un rééquilibrage et une surveillance selon une approche exhaustive.

Comme vos objectifs de placement ou votre situation peuvent changer au fil du temps, nous devons revoir périodiquement votre répartition de l'actif afin de déterminer si un rajustement est nécessaire.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions :

Cordialement,

DÉTAILS SUR LE PORTEFEUILLE

Diversification du portefeuille

Le Portefeuille NEI Impact équilibré est une solution de « fonds de fonds » sous-tendue par des fonds NEI axés sur l'investissement d'impact. Au moyen d'une combinaison de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse (FNB) individuels, le Portefeuille vise à offrir un équilibre entre la production de revenu et la croissance du capital à long terme par l'intermédiaire d'une exposition à des titres de capitaux propres étrangers et canadiens et d'une exposition à des titres à revenu fixe et du marché monétaire étrangers et canadiens, tout en se concentrant principalement sur l'impact environnemental et/ou social positif.

La répartition de l'actif qui vous est recommandée tient compte des facteurs suivants :

- Votre intérêt pour l'investissement d'impact
- Votre objectif de placement
- La période pendant laquelle vous comptez conserver votre placement
- Votre tolérance au risque

Votre portefeuille est diversifié au moyen d'une combinaison de catégories d'actif, dont les titres à revenu fixe mondiaux et canadiens, les actions mondiales et canadiennes, ainsi que d'autres FNB ESG. Il est également diversifié par :

- Impact environnemental ou social
- Secteur
- Capitalisation boursière
- Région
- Style de gestion

Gestionnaires de portefeuille

Le Portefeuille NEI Impact équilibré investit dans divers autres fonds d'investissement gérés par différents sous-conseillers. Le gestionnaire de portefeuille (NEI) utilise la répartition stratégique de l'actif comme principale stratégie de placement. La répartition tactique de l'actif peut également être appliquée pour tirer parti de l'évolution des marchés et des occasions qui se présentent. Chacun des fonds sous-jacents du Portefeuille doit intégrer des facteurs ESG dans ses

processus de placement en tant que caractéristique fondamentale. En plus des facteurs ESG, le gestionnaire de portefeuille choisit les fonds sous-jacents en tenant compte d'autres facteurs quantitatifs, dont le rendement, la volatilité et la corrélation attendus, ainsi que divers autres facteurs qualitatifs, comme la capacité à déterminer et à mesurer les résultats en matière d'impact, et à produire des rapports à cet égard.

Diversification géographique

Le Portefeuille NEI Impact équilibré investit dans des fonds d'investissement sous-jacents dont les gestionnaires investissent sur les marchés canadiens ou mondiaux. Le Portefeuille NEI Impact équilibré pourrait investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Style et capitalisation boursière

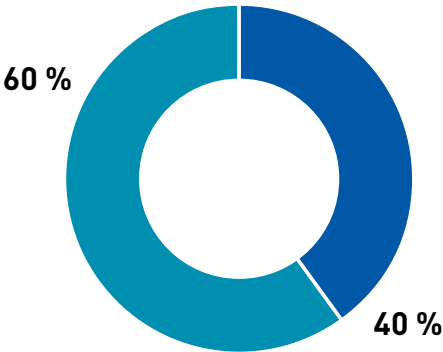
Comme aucune stratégie ne convient à toutes les conjonctures de marché, la répartition de vos placements entre différents styles et capitalisations boursières contribue à réduire votre risque global et à tirer parti des tendances à long terme des marchés. Cette approche aide à obtenir des rendements plus constants au fil du temps.

Évaluation, rééquilibrage et surveillance de votre portefeuille

Une répartition de l'actif adéquate est l'un des facteurs les plus importants pour atteindre vos objectifs de rendement selon un niveau de risque acceptable. Par conséquent, il est essentiel de maintenir une répartition adéquate au fil du temps. En raison de l'activité sur les marchés, la croissance des actifs s'effectue à des rythmes différents. La proportion de chaque catégorie d'actif dans votre portefeuille peut donc changer au fil du temps. Si ces changements sont importants, il se pourrait que votre répartition ne reflète plus avec précision vos objectifs de placement. Le Portefeuille NEI Impact équilibré est rééquilibré au besoin dans le cadre de notre méthode rigoureuse de gestion de votre placement. La politique de distribution du Portefeuille est annuelle ou variable.

Diversification des catégories d'actif

Pour atteindre son objectif, le Portefeuille NEI Impact équilibré investit dans les catégories d'actif suivantes par l'achat de parts de fonds sous-jacents :



	Fourchette
Titres à revenu fixe et obligations	25 % à 55 %
Actions	45 % à 75 %

Remarque : À n'importe quelle journée, la répartition stratégique de l'actif peut différer légèrement de la répartition réelle de l'actif, basée sur la répartition de l'indice de référence. Placements NEI, le gestionnaire de portefeuille, procédera à un rééquilibrage à son gré.

Bien que les placements du portefeuille puissent changer à tout moment, le Portefeuille NEI Impact équilibré investit actuellement dans les fonds sous-jacents suivants :

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds d'obligations d'impact mondial NEI
Fonds d'obligations d'impact canadien NEI

Fonds d'actions mondiales

Fonds d'infrastructure propre NEI
Fonds leaders en environnement NEI
Fonds d'entreprises chefs de file mondiales NEI
Fonds de dividendes mondial ER NEI

FNB ESG thématiques – 10 % maximum

FNB ESG généraux – 10 % maximum

Investissement responsable avec impact

Le Portefeuille NEI Impact équilibré met un accent particulier sur l'investissement d'impact par l'intermédiaire des fonds sous-jacents. Au moyen d'une évaluation et d'un cadre d'impact rigoureux, les sous-conseillers repèrent les sociétés et les émetteurs qui contribuent de façon mesurable à la résolution des enjeux environnementaux et sociaux. L'impact des fonds sous-jacents est calculé, vérifié et communiqué annuellement. Les principales mesures d'impact peuvent comprendre les émissions de CO₂ évitées, l'économie et le traitement de l'eau, etc.

En plus de l'investissement d'impact, les Portefeuilles d'impact NEI exercent les activités d'investissement responsable suivantes :

- Filtres d'exclusion
- Évaluations des facteurs ESG : évaluation de la capacité et de l'engagement d'une société à gérer les risques ESG importants
- Intégration des facteurs ESG : les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont intégrés dans le processus décisionnel de placement
- Suivi constant des risques ESG
- Gérance : terme générique qui englobe trois des outils les plus puissants de NEI pour influencer les sociétés à améliorer leur performance ESG, à savoir le dialogue avec les entreprises, le vote par procuration et les résolutions d'actionnaires

ATTESTATION

Votre énoncé de politique de placement pour le **Portefeuille NEI Impact équilibré** est fondé sur votre objectif de placement actuel. À mesure que vos objectifs de placement évolueront au fil du temps, nous devrons revoir votre répartition de l'actif afin de déterminer si un rajustement est nécessaire.

Investisseur

En apposant ma signature ci-dessous, je confirme que le présent énoncé de politique de placement reflète mes objectifs et ma tolérance au risque actuels. Je comprends que je devrais rencontrer mon conseiller régulièrement pour passer en revue tout changement apporté à mon profil d'investisseur afin de veiller à ce que ce placement demeure conforme à mes objectifs de placement de façon continue, et pour examiner tout changement lié à mon placement.

Nom de l'investisseur

Signature

Date

Conseiller

En apposant ma signature ci-dessous, je conviens de ce qui suit :

- J'ai recommandé à mon client la stratégie de placement la plus appropriée en fonction de sa situation personnelle qui comprend notamment ses objectifs de placement, son horizon de placement et sa tolérance au risque.
- J'ai discuté du Portefeuille NEI Impact équilibré avec mon client et décrit les avantages et les risques associés à ce Portefeuille.

Nom du conseiller

Signature

Date



Le présent énoncé de politique de placement (EPP) a été créé par Placements NEI exclusivement à l'intention des conseillers financiers en fonction des fonds de placement offerts par Placements NEI. L'EPP ne doit pas être considéré comme un conseil en placement de Placements NEI. L'EPP ne garantit pas le rendement ou les avantages futurs de votre placement dans les fonds communs de placement offerts par Placements NEI. L'EPP ne fournit aucun conseil fiscal. Vous pouvez et devriez consulter un fiscaliste et un conseiller financier avant d'acheter ce placement. L'EPP est un document qui énonce la stratégie à long terme et les lignes directrices en matière de répartition de l'actif pour votre placement dans le fonds commun de placement NEI respectif. Ces recommandations sont fondées sur votre profil d'investisseur et ont été formulées par votre conseiller financier en tenant compte de tous les renseignements à votre sujet qui sont nécessaires à l'évaluation de vos besoins financiers dans leur ensemble. Tout renseignement fourni dans le présent EPP doit être examiné attentivement et faire l'objet d'une discussion avec votre conseiller financier avant la prise d'une décision de placement. Vous devriez rencontrer votre conseiller financier régulièrement pour passer en revue tout changement apporté à votre profil d'investisseur afin de veiller à ce que ce placement demeure conforme à vos objectifs de placement de façon continue, et pour examiner tout changement lié au fonds NEI pertinent. Chaque fonds commun de placement offert par Placements NEI est distribué par voie de prospectus simplifié qui contient des renseignements importants, y compris l'objectif de placement du fonds, les options d'achat et les frais applicables. Tout placement, quel qu'en soit le type, comporte des risques. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme public d'assurance-dépôts. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus et/ou l'Aperçu du fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Placements NEI est une marque déposée de Placements NordQuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordQuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est la seule commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisses de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.

24-07-719002F ÉQUILIBRÉ